

MAIRIE de



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Sébastien FOURNIER, Dorothée RHAULT

Excusées : Roselyne ALBERT TARROUX, Jacques FAURE

Secrétaire de séance : Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

1- Point Secrétariat :

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à Mme Delphine HANCZYK, Secrétaire et remercie vivement Mme Caroline TICHIT pour son aide précieuse, depuis plusieurs mois, au Secrétariat.

2- Le coût des taxes d'ordures ménagères recyclables sera en forte augmentation dès le 1/01/24. Afin de limiter ce coût, la communauté des communes souhaite faire composter le plus possible de déchets.

Pour séparer ces déchets compostables des autres déchets, la société TRYFIL distribue une nouvelle poubelle de petite taille avec des sacs adaptés.

Ainsi, vous pouvez récupérer à la mairie un seau et deux paquets de sacs poubelles orange spécifiques (utilisation uniquement de ces sacs fournis). Ces derniers devront être remplis de déchets alimentaires bio dégradables (reste de repas, sachet de thé...), puis déposés dans le conteneur noir. Vous pouvez, dès maintenant, débiter ce nouveau tri.

Par ailleurs, vous pouvez également acheter un composteur à la communauté des communes pour un tarif de 25€.

3- L'état des ponts de la Vère va être expertisé par l'entreprise Eiffage, dans les prochains jours. Si un devis pour des travaux est transmis par Eiffage, la Mairie sollicitera d'autres entreprises avant d'engager des travaux. Par ailleurs, la recherche de fonds spécifiques est en cours afin de financer d'éventuels travaux.

4- Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise B & H d'un montant de 11 145 € HT pour la mise en conformité et la complète rénovation de l'éclairage dans la Chapelle de La Gardelle. A noter que l'ASPV (association de sauvegarde du patrimoine villeneuvois) a fait un don à la commune à hauteur de 10 000 € dédié à cette chapelle.

5- La commune fait face à un dysfonctionnement de la caserne des pompiers de Cordes / Ciel. Faute de personnel, la caserne de Cordes / Ciel limite son nombre d'interventions, obligeant les casernes de Carmaux ou de Cahuzac / Vère d'intervenir. Cette situation engendre un délai d'intervention plus long. Aussi, la mairie de Villeneuve a décidé de s'associer à d'autres mairies et notamment à celle de Cordes / Ciel et aux communes environnantes afin de trouver au plus vite une solution.

6- Conformément à la loi dite « 3DS » du 21 février 2022, chaque élu local doit être en mesure de pouvoir consulter un référent déontologie dans le cadre de ses fonctions au cas où il serait confronté à des problèmes nécessitant une assistance juridique. Par l'intermédiaire de l'association des Maires du Tarn et du Centre de Gestion, le Conseil Municipal propose Monsieur Claude BEAUFILS comme référent déontologie. Il faudra solliciter son accord. Une délibération sera prise dans ce sens.

7- Demandes de Concessions :

La Famille DURIGON & la Famille ROUANET (Jonathan) demandent une concession au cimetière de La Gardelle.

Madame ROUANET Régine demande une concession dans le futur agrandissement de ce même cimetière. Le Conseil municipal donne son accord à ces trois demandes.

8- Questions diverses :

Des travaux sont en cours sous le préau de l'école pour limiter l'accès aux pigeons et leurs déjections. Un filet de protection va être installé, en plus du grillage déjà en place.

La Mairie constate une nouvelle fois le dépôt de déchets sauvages à proximité du récupérateur de verre, ainsi qu'au théâtre et à côté de la salle polyvalente. Nous demandons une fois de plus à l'ensemble des habitants à agir de façon à respecter le bon vivre ensemble et notre environnement.

C'est aussi alléger la tâche de l'employé communal qui passe beaucoup trop de temps à nettoyer le résultat des incivilités commises.

Prochain conseil municipal le 15/11/2023

Date à retenir :

11 Novembre 2023 : Commémoration du 11 Novembre 1918 à 10h30

19 Novembre 2023 : Rando Tarn Madagascar

26 Novembre 2023 : Loto des Ecoles à 14h30 à la Salle polyvalente De Corail